

PLAINTÉ Le défenseur des animaux sera inculpé pour discrimination raciale

Kessler évite le juge

GENÈVE Le Thurgovien compare le transport des poulets au génocide des Juifs. Convoqué par la justice, il refuse de venir

Frédéric Julliard

Déjà condamné dans le passé pour discrimination raciale, le défenseur des animaux Erwin Kessler a encore frappé: dans un tous-ménages distribué en Suisse romande, le Thurgovien compare le transport des volailles en Suisse au... massacre des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale! La justice genevoise va l'inculper pour discrimination raciale.

Parlant de «camps de concentration» pour les poules, sa brochure, *Acusa News*, a été distribuée à 350 000 exemplaires («Le Matin» de mercredi). Suite à une plainte de la Coordination contre l'antisémitisme et la discrimination (CICAD), le juge genevois Leonardo

Malfanti a décidé d'inculper Erwin Kessler, 62 ans. Mais pas moyen de mettre la main sur lui! Convoqué deux fois, le défenseur des animaux ne s'est pas présenté. La troisième fois, le juge a demandé à la police thurgovienne de l'amener de force. Mais Kessler lui a encore échappé...

L'affaire est rocambolesque: la justice thurgovienne a averti Erwin Kessler que la police allait venir le chercher! Du coup, l'homme a eu le temps de faire recours au Tribunal fédéral. Finalement débouté, il aurait dû arriver à Genève entre deux gendarmes. Mais la justice thurgovienne a suspendu son transfert au dernier moment... «D'habitude, les cantons exécutent sans problème les mandats de comparution, s'étonne le juge Malfanti.

Que s'est-il passé en Thurgovie? Je n'en ai pas la moindre idée!»

Président de la CICAD, Me Philippe Grumbach dénonce le fait qu'Erwin Kessler se soit dérobé pour la troisième fois

à une convocation devant la justice. «Nous portons rarement plainte, mais la CICAD ne peut laisser passer un torchon distribué à 350 000 exemplaires, dont plusieurs paragraphes constituent des incitations à la haine contre la Communauté juive. Comparer le transport des animaux à la déportation des Juifs constitue une minimisation grossière du génocide commis par les nazis. Ces propos portent gravement atteinte à la dignité humaine.»

Sur Internet, Erwin Kessler se défend en se disant «persécuté» par la justice et victime du «politiquement correct». Mais Leonardo Malfanti n'a pas dit son dernier mot. Il pourrait lancer bientôt un mandat d'amener, qui permettrait de faire arrêter Kessler n'importe où en Suisse.

«Ses propos portent atteinte à la dignité humaine»

Me Grumbach, président de la CICAD



AMALGAME Dans sa revue «Acusa», Erwin Kessler parle de «camps de concentration» pour les poules. Le Thurgovien n'en est pas à son coup d'essai. Keystone/Edi Engeler - Christian Bonzon